

# Le SDEN 29

LE JOURNAL DES ENSEIGNANTS DE LA CGT



## SOMMAIRE

page 1 : Edito	page 3: La bête à abattre
page 2 : Retraites	page 4 : Rythmes scolaires

Ce qui n'était même pas envisagé, voici quelques mois, s'est produit dans le pays : des millions de salariés ont retrouvé le chemin de la combativité et de la solidarité dans les luttes. La bataille sur les retraites, inédite, sous de nombreux aspects, dans ses formes d'action, dans ses rythmes de mobilisation et dans son ampleur montre que ce que les tenants du libéralisme croyaient enterré, est bien vivant. Les salariés au cours de ce premier trimestre ont posé

clairement leurs revendications dont le cœur est le partage des richesses.

Comment peut-il en être autrement quand dans le pays, selon le dernier «Portrait social de la France» l'INSEE indique qu'un Français sur cinq a traversé une période de pauvreté et que plus de 13 % de la population, soit 8 millions de personnes, vit avec moins de 950 euros par mois.

Le temps est loin donc, où le Président de la République pouvait se vanter du fait qu'une grève en France passait inaperçue.

Certes, la loi sur les retraites a été promulguée à la hussarde, avec toutes ses conséquences néfastes pour l'ensemble du monde du travail. Mais ce qui était injuste et inacceptable hier, le reste aujourd'hui, n'en déplaît au pouvoir. Les salariés continuent de le dire et refusent cette logique. De ce point de vue, le gouvernement n'a pas gagné, il a même réussi à rassembler contre sa politique anti-sociale la majorité de la population et cela va compter dans les mois à venir. Il est faux de croire, comme le souhaite le « nouveau gouvernement » que la page des retraites est tournée. Une loi, ça s'abroge !

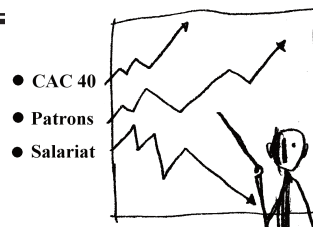
Ce réveil de la combativité doit nous permettre de lutter pied à pied dans tous les secteurs contre les politiques d'austérité qui s'annoncent ici, mais aussi dans toute l'Europe. En Irlande, au Portugal, les libéraux, qui décidément n'ont pas beaucoup d'imagination, veulent appliquer les mêmes recettes pour leurs profits et la logique financière (suppressions d'emplois publics, baisse des salaires des fonctionnaires, baisse des prestations sociales). Ils se trouvent également confrontés au refus des populations. Celui-ci s'exprimera de nouveau le 15 décembre 2010 dans le cadre de la journée européenne contre les politiques d'austérité à l'appel de la Confédération Européenne des Syndicats.

Dans l'Education nationale aussi, il faut continuer à nous battre contre les restrictions budgétaires annoncées pour 2011, notamment à l'heure où les CA des établissements vont examiner les budgets.

U  
N  
E  
C  
O  
M  
B  
A  
T  
I  
V  
I  
T  
E  
R  
E  
T  
R  
O  
U  
V  
E  
E

Petite leçon du jour :

**Nous avons montré notre force,  
continuons à nous mobiliser,  
pour la satisfaction de nos revendications.**



# Les effets de la réforme des retraites dans la Fonction Publique

## injustes et nocifs pour tous les salariés.

Les salariés dans leur ensemble vont financer la réforme des retraites à hauteur 25 milliards d'euros d'ici à 2020. Autrement dit, c'est sur leur dos, en amputant leurs droits au mépris de la justice, que les économies sont essentiellement réalisées.

Les fonctionnaires quant à eux, seront ponctionnés de 9 milliards d'euros.

Concrètement, cela signifie que de nombreuses dispositions existant jusqu'à maintenant sont gravement dégradées ou purement supprimées depuis la promulgation de la loi.

<b>Mesures d'âge</b>	Report à 62 ans en 2016, à raison de 4 mois supplémentaires par an à partir du 1er juillet 2011	Mesures profondément injustes et niant les questions de pénibilité, de santé et de souffrances au travail	4.2 milliards d'euros d'économie
<b>Cotisations</b>	Hausse de 2.7% pris sur le salaire brut.	Mesure équivalant à une journée de salaire en moins par mois dans un contexte de blocage des salaires	3 milliards d'euros d'économie
<b>Minimum garanti</b>	Avoir une durée d'assurance complète ou avoir atteint l'âge du taux plein ( 67 ans).	Mesure scandaleuse affectant les retraites les plus basses	1 milliard d'euros d'économie
<b>Départ anticipé pour 3 enfants et 15 ans de service</b>	Suppression à compter du 1er janvier 2011 du dispositif actuel pour les femmes ayant acquis les droits au 31 décembre 2003. Maintien pour les femmes ayant 55 ans au 1er janvier 2011. Maintien jusqu'au 1er janvier 2012, mais avec décote pour les droits acquis entre 2004 et 2011. Suppression à partir du 1er janvier 2012.	Mesures clairement contre les femmes : En les forçant à faire un « choix » précipité pour celles concernées par le 1er cas. En renvoyant à leur foyer celles qui décideront de partir avec un niveau de pension modeste (que dire de l'indépendance financière ?) En affirmant que, passé 55 ans la question de la précarité et l'inégalité salariale ne se pose plus. En supprimant de fait et sans le dire des emplois publics grâce au départ en retraite de milliers de femmes.	800 millions d'euros d'économie
<b>Cessation progressive d'activité</b>	suppression.		
<b>Dernier salaire</b>	Plus de salaire même pour un départ au 2 du mois.	Mesure qui doit sans doute dire que l'on peut vivre un mois de l'air du temps ! car elle n'est pas remplacée par une prime de départ comme dans le privé.	
<b>Bonifications des enseignants du technique ayant des conditions d'activité professionnelle</b>	suppression.		

Donc en résumé, à l'instar des salariés du privé, ceux du public paient le prix fort de cette réforme. Celle-ci aggrave les inégalités entre les femmes et les hommes, renforce la pénibilité au travail, dégrade la santé de chacun du fait des mesures d'âge, fragilise encore plus ceux et celles qui ont des carrières incomplètes ou/et des bas salaires et ponctionne le pouvoir d'achat de tous.

La loi est votée et promulguée, mais nous ne nous résignons pas pour autant à accepter l'inacceptable. La véritable question est bien celle de la redistribution des richesses, question que le pouvoir n'a pas voulu aborder.

### Signez et faites signer la pétition

La loi sur les retraites votée !

La loi sur les retraites promulguée !....

Je refuse cette loi et j'exige des négociations



**Enseigner à 67 ans**

**Yes, we canne ?**

# La bête à abattre...la Fonction Publique et ses salariés

RGPP, suppressions de postes, loi dite de « mobilité », masterisation, sont autant d'éléments mis en œuvre par le gouvernement pour fragiliser la fonction publique, attaquer les statuts des salariés et réduire les services publics de proximité comme l'école.

Pourtant, ce sont bien ces services publics qui ont atténué, contrairement à d'autres pays européens (l'Irlande par exemple), les effets de la crise de 2009 sur la population. Le gouvernement pourrait donc se réjouir que notre système existe, lui qui se targuait il n'y a pas si longtemps de vouloir moraliser le capitalisme !

Cependant, la défense de l'intérêt général, c'est-à-dire de l'ensemble des citoyens, n'est pas son fort, il lui préfère de beaucoup la défense des intérêts de quelques uns, banques et MEDEF en premier lieu. Et pour continuer à avoir de bonnes évaluations des agences de notation, qui permettent justement à ceux-là d'engranger le maximum de profits, il lui faut encore réduire les dépenses publiques. Une étape supplémentaire vient d'être franchie avec la publication au JO du décret du 12 novembre 2010 "relatif à la situation de réorientation professionnelle des fonctionnaires de l'État" dont la paternité revient à Eric Woerth. Ce texte permet désormais la mise en congé de réorientation, la mise en disponibilité non payée et au final, le licenciement des fonctionnaires d'État.

En clair, un fonctionnaire d'Etat pourra être licencié, non

plus seulement pour faute ou incompétence graves, mais suite à une restructuration des services.

Ainsi, dans l'EN, les suppressions de postes consécutives aux multiples réformes vont sans aucun doute amener à de nombreuses « réorientations professionnelles » ou à des licenciements.

Et cerise sur le gâteau, déjà très indigeste, les fonctionnaires ont failli ne pas avoir de salaire au mois de décembre. Les ministères avaient semble-t-il mal évalué l'évolution de leurs effectifs. Des crédits ont été votés en urgence.

Questions : Est-ce de l'incompétence caractérisée ?

Est-ce qu'à trop rêver le démantèlement de la FP, ils avaient déjà transféré les fonds ailleurs, mais où ?

Est-ce de l'intox pour nous effrayer sur « le coût incommensurable » que constitue la FP et nous amener à penser que oui, pour continuer à payer les fonctionnaires il faut en supprimer beaucoup ?

De basses manœuvres en vraies attaques, ce sont les missions du service public qui sont dans la ligne de mire. Encore une fois, la population subira les conséquences de cette politique libérale visant à réduire au maximum le rôle de l'État. Le gouvernement change, pas la politique conduite !

## SARKOZISTE CONVAINCANT



## Réforme STI : Mise à mort de la voie Technologique !

C'en est fini de la spécificité de la voie technologique. A la rentrée 2011, en classe de 1ère, les 12 sections actuellement existantes se réduiront à 4. Disparaîtront de fait les spécialités de mécanique et de matériaux (productique, chaudronnerie ...) et la physique appliquée.

L'enseignement technologique perdra ainsi près de 25% de ses horaires. La mise en place d'un tronc commun en enseignement général va permettre de regrouper les élèves quelle que soit la spécialité.

On l'aura compris, en rendant ces cursus plus généralistes, le Ministère, comme dans toutes les réformes précédentes, sacrifie la formation des élèves et ses personnels pour encore faire des économies. Que vont devenir tous les collègues dont la discipline va être supprimée ?

L'Inspection Générale souhaite à terme que les enseignants de STI soient entièrement polyvalents avec un concours unique.

Quid des métiers et des qualifications ? Cela en dit long sur la volonté gouvernementale sur la politique industrielle !

Cette réforme est désastreuse pour le développement industriel du pays, pour la formation des jeunes en niant les spécificités des métiers et enfin pour les personnels qui vont sans aucun doute être confrontés au nouveau décret sur « la réorientation professionnelle des fonctionnaires ». **Il s'agit ni plus ni moins d'un plan social.**

## Stagiaires : des conditions scandaleuses

La CGT-Educ'action a rejeté dès le début la réforme de la mastérisation. Elle a participé ou initié des actions pour s'opposer à cette réforme injuste, elle s'est opposée

aux textes présentés dans toutes les instances.

La CGT-Educ'action refuse une masterisation des concours, facteur d'injustices sociales, qui impose aux étudiants deux années d'études supplémentaires sans réels moyens pour vivre avec, au mieux, des gratifications et des bourses en nombre limité, sélection sociale à l'opposé de la démocratisation ; et qui impose aux stagiaires une année de stage dans un étai insupportable, sans réelle formation et entrée progressive dans le métier, sans suivi pédagogique...

Pas de statu quo pour autant : Nous défendons l'idée d'un concours en fin de licence, avec une formation de deux ans payée comme fonctionnaire stagiaire et débouchant sur un master. Le recteur accepte enfin de recevoir les stagiaires.

**Rassemblement à l'appel du CESB et de l'intersyndicale le mardi 6 décembre 17h30 au rectorat. Titulaires, stagiaires, soyons nombreux !**

**Les rythmes scolaires : nouvelle arnaque !**

Dans le cadre de la consultation sur les rythmes scolaires, le gouvernement a demandé aux CVL de mener une réflexion sur les rythmes scolaires et notamment de réfléchir à plusieurs pistes :

- Ramener les cours à 45 minutes : l'argument avancé est souvent le même, cela se fait dans d'autres pays européens... et au-delà de ce temps les élèves ont du mal à se concentrer. On comprend aisément l'intérêt du gouvernement pour ce choix : supprimer encore de nombreux postes et surcharger le travail de ces fainéants d'enseignants. Pour exemple, cette mesure entraînerait pour un certifié (ou PLP) la tenue de 6 séances supplémentaires à 45 minutes par semaine. La préparation d'une heure de cours étant quasiment la même que pour une « heure » de 45 minutes, la surcharge de travail est conséquente. Ce n'est ni plus ni moins qu'un allongement de la durée du temps de travail !

- Arrêter les cours à 15 h : On en rêve tous ! Contrairement à une idée reçue, les débuts de matinée ne sont pas des moments idéaux pour les apprentissages. Les chronobiologistes sont assez unanimes à estimer que l'élève est intellectuellement disponible en fin de matinée et en fin d'après-midi. Ce sont là les moments des pics d'attention. En Allemagne, les après-midi sportifs (expérimentations menées dans une centaine de collèges et lycées en France) ont été rendus responsables des mauvais résultats du système. Cette proposition ne cache-t-elle pas une volonté de modifier à terme le statut de

l'EPS, pour le sortir du bloc des apprentissages fondamentaux ?

- Instaurer trois zones de vacances scolaires pour la période estivale : On ne peut ignorer les transformations de la cellule familiale, parents isolés ou séparés, qui conduisent à l'exigence de périodes communes conséquentes de congés à partager, de « vrais week-end » notamment. L'intérêt pour le Gouvernement est évidemment l'annualisation du temps de travail des personnels de l'Education.

Les arrière-pensées gouvernementales ne sont vraiment pas à minimiser avec ce débat à l'heure où l'objectif ministériel principal est de trouver les « gisements d'efficience » qui permettront d'appliquer les 16000 nouvelles suppressions de postes dans l'éducation.

Encore une fois, le Gouvernement impose un débat sur les questions scolaires qui tombe du « haut » sans donner la possibilité à la profession et aux différents membres de la communauté scolaire de s'en emparer. Nouvel écran de fumée pour masquer les très graves conséquences de la politique scolaire marquée avant tout par des suppressions massives de postes ?

**AGENDA**

Mouvement inter : serveur ouvert du 18/11 au 7/12 à 12 h  
CAPN : mars 2011

CAPA promotion d'échelon :  
Certifié : 14/12  
PLP - CPE : 16/12

Mouvement intra : voeux entre le 18 mars et la mi avril 2011  
CAPA : juin 2011

Congrès départemental de la CGT Educ'action 29 : 11 février 2011

Congrès national de la CGT Educ'action : mai 2011

Elections professionnelles : 20/10/2011



Ecoutez ! Le peuple est irresponsable . Regardez 2005 : le traité européen n'importe quoi ! Non, nous, les maitres, enfin les riches, euh ! pardon...  
Nous , les hommes politiques sommes responsables et garant de notre cohésion. La réforme des retraites est une occasion unique pour les assurances privées de faire du fric ! Merde !...  
Je reprends : de garantir la retraite par répartition. Quoi ? la répartition des richesses... Vous devenez grossier jeune homme.

**Le blog du SDEN 29**

connectez-vous à [cgteduc-action29.over-blog.com](http://cgteduc-action29.over-blog.com)

**Le journal des enseignants CGT du Finistère**

**Syndicat départemental de l'éducation nationale SDEN CGT 29**

Maison du Peuple  
2 Place Edouard Mazé  
29283 BREST CEDEX

Téléphone : 02 98 46 90 60  
06 88 84 23 03

Messagerie : [sden29.cgt@wanadoo.fr](mailto:sden29.cgt@wanadoo.fr)

**S  
D  
E  
N  
2  
9**



**Secrétaire générale**

Fabienne Bodin (LP Lesven, Brest)

**Trésorier départemental :**

Michel Voyez (collège du Vizac, Guipavas)

**Secrétariat départemental :**

Fabienne Bodin (LP Lesven, Brest)

Patrick Lagadec (SEP Vauban, Brest)

Fabienne Lamé ( Lycée Amiral Ronarc'h, Brest)

Carine Naizet (LP Lesven, Brest)

Laurent Wendeling (collège Segpa Anna Marly, Brest)

Olivier Le Pichon (LP Dupuy de Lôme, Brest)

Je me syndique au SDEN CGT 29

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

CODE POSTAL

COMMUNE